



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte

Déposé / Reçu le

Réserve
au
Moniteur
belge



20041662

09 MARS 2020

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophonie de Bruxelles

Greffe

N° d'entreprise : 408.941.211

Dénomination

(en entier) : Association Belge des Hôpitaux

(en abrégé) : ABH

Forme juridique : ASBL

Siège : Boulevard du Jardin Botanique 32 - 1000 Bruxelles

Objet de l'acte : composition - modification

PV de l'Assemblée Générale du 5 décembre 2019

Présents & représentés: Pierre Gillet (représenté par René Jost), Francis de Drée, Paul d'Otreppe, René Jost, Katrien Kesteloot (représenté par Paul d'Otreppe), Renaud Mazy (représenté par Jean Stoefs), Stéphane Rillaerts (représenté par Francis de Drée), Jean Stoefs et Dirk Thielens

Excusés: Jan Beeckmans, Philippe Leroy et Bart Van Daele.

Invitées: Caroline Franckx et Léna Guilbert

1° Le président accueille les membres. Il constate qu'en application des statuts, tenant compte des procurations attribuées, l'Assemblée est valablement constituée.

2° Le Procès Verbal de l'Assemblée du 26 novembre 2018 est approuvé.

3° La modification de l'adresse du siège social pour: Rue Dejoncker 46, 1060 Saint-Gilles est approuvée.

4-5° Le rapport du trésorier et du secrétaire est passé en revue et approuvé.

6° Les comptes 2018 et le budget 2019 sont présentés à l'Assemblée Générale qui les approuvent à l'unanimité. Il n'y a pas de remarques émises par l'Assemblée.

7° Le Président propose de donner décharge aux administrateurs. L'Assemblée Générale accorde la décharge.

8° Le Président propose de désigner deux administratrices supplémentaires. Madame Caroline Franckx (Cliniques de l'Europe) et Madame Léna Guilbert (CHU Brugman) se présentent. Il est passé au vote. Leur candidature est acceptée à l'unanimité.

Monsieur Jan Beeckmans (UZ Brussel) ayant été admis à la retraite, il est proposé de le remplacer par Monsieur Marc Noppen (UZ Brussel). La candidature est acceptée à l'unanimité.

La séance est clôturée.

Dirk Thielens
Secrétaire

Francis de Drée
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/03/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature